


DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13/06/2024

Convocation du 07/06/2024 - Affichée le 07/06/2024

**Nombres de
Conseillers**

En exercice :	09
Présents :	09
Votants :	09
Vote	
Pour :	09
Contre :	0
Abstention :	0

L'an 2024, le 13 juin à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de Menou, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire RAVAUD Véronique,

Présents : Mmes et M. - BELTZER Valérie, COLLETTE Catherine - MASSON Angélique, RAVAUD Véronique - DEWEERDT Théophile - GILGER Pascal - HANEMIAN Thierry - LAMARRE Mickaël - WEISS Luc

Secrétaire de Séance : COLLETTE Catherine

2024-022 ELECTION du 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles Art. L.2122-7-1, L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération 2024-021 du 13/06/2024,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de premier adjoint,

Le conseil procède à la désignation du 1^{er} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidate : Catherine COLLETTE

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Mme Catherine COLLETTE a obtenu 8 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **Mme Catherine COLLETTE a été proclamée 1^{ère} ADJOINTE AU MAIRE** et a été immédiatement installée.

Le tableau du conseil municipal est mis jour et certifié par Mme le Maire.



Fait à Menou, Le 13/06/2024

Le Maire,
Véronique RAVAUD

Le secrétaire de Séance,
Catherine COLLETTE